

GENDARMERIE NATIONALE

GROUPEMENT
08

COMPAGNIE OU ESCADRON
08

UNITE
Brigade de

PROCÈS VERBAL N° 1261 / 1978

PROCÈS-VERBAL

de
Renseignements
Administratifs

PIÈCE N° 1

AFFAIRE

D. V. N. I.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

78306048

ANALYSE - RÉFÉRENCE

Objet volant non identifié

Circulaire Ministérielle n° 32600 MA/Gend.T. du 2 Août 1968.

8-7-78
CODE

NOUS SOUSSIGNÉS, Gendarme, A.P.J.

VULES ARTICLES 20 et 75 Du Code de Procédure Pénale,

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 08 Juillet 78 A 22 HEURES) 30, de permanence au bureau de la Brigade, se présente Monsieur , demeurant Le

cette personne est très calme et nous paraît en possession de toute sa lucidité, nous dit qu'elle vient de voir dans le ciel au dessus de son domicile, un objet volant non identifié.

- A cet effet, nous Gendarme , entendons :

, retraité, demeurant Le

né le

à , fils des feus et de
marié, nationalité , qui déclare :

" Ce jour, vers 21 heures 40, je me trouvais sur le terrain vague situé entre la voie ferrée et . Je me sentais, je promenais mon chat, cet animal se trouvant en bordure de la voie ferrée, distant de moi d'environ une soixantaine de mètres.

Pour une cause indéterminée, cet animal s'est précipité en direction de ma voiture stationnée en bordure de . J'ai été très étonné par ce comportement bizarre. C'est à ce moment-là que j'ai aperçu un objet volant, allongé, se composant d'un ensemble de quatre boules rouges, non rayonnantes.

Cet objet volant se déplaçait sans aucun bruit et dans le sens ; je pense que cet objet volait environ entre 1.000 et 2.000 mètres.

Je précise qu'à cette heure-là, il passait un avion à réaction dans le sens . Dans le même temps, j'ai remarqué un autre avion qui volait sans feu clignotant, sans . Un troisième avion qui volait en sens inverse, c'est-à-dire

Je précise qu'au moment de mes constatations le ciel était légèrement couvert, et je n'ai aperçu cet objet que très peu de temps.

Ces observations ont été faites alors que cet objet volant se déplaçait dans l'axe , au dessus du bâtiment du

Le 08 Juillet 1978, à 23 heures 10.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

A signé au carnet de déclarations.

FRG
23.1.78

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES		DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	M. le Préfet à	19/7/1978.
	<input type="checkbox"/> 2	M. le Procureur de la Rép. à	
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Général Cdt la Région Aérienne, à	
	<input checked="" type="checkbox"/> 2	M. le Ministre des Armées, Direction de la Cie et Justice Militaire,	
	<input type="checkbox"/> 1	M. le Cdt. Crpt, le	

ENQUÊTE :

- Les jours suivants, au cours de nos différents services de surveillance, nous nous sommes rendus sur les lieux aux fins de recueillir des renseignements et corroborer les informations déjà reçues. Pour cela nous avons auditionné verbalement quelques habitants dans le voisinage du lieu des faits. Aucun élément nouveau n'a été perçu à notre connaissance.

- Dans le terrain vague où se trouvait Monsieur [REDACTED] n'avons rien remarqué d'anormal.

- Nous avons pris contact avec le commissariat de [REDACTED] aucune information du genre ne leur a été communiquée.

- Tout fait nouveau pouvant avoir une relation avec cette affaire, fera l'objet d'une nouvelle procédure.

A

, le 19 juillet 1978.

Le Gendarme
A. P. [REDACTED]